BTS
ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Conditions d'accès :

Post bac technologique STI2D, bac général S, ES et BAC PRO de la filière

Profil :

L'élève doit développer des qualités ou aptitudes qui sont, entre autres :

- Avoir l'esprit d'analyse,
- Etre rigoureux et méthodique dans les diverses études
- Avoir le goût du travail soigné,
- Faire preuve d'initiatives
- Avoir le sens des responsabilités et des relations humaines.

Le métier / activités professionnelles :

Le titulaire du BTS est un spécialiste de la prescription, de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de VRD (voirie ou réseaux divers), ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation

Les enseignements :

Formation en 2 ans

Horaires hebdomadaires en 1ère année : 34 H
Français (3h) ; langue vivante étrangère (2h) ; mathématiques (4h) ; sciences physiques (3h) ; étude de constructions (7h) ; économie de la construction (9h)
Projet d'ouvrage : A-génie civil, B-économie gestion (6h)
Enseignement facultatif : langue vivante étrangère (2h)

Périodes de Formation en milieu Professionnel :

- 8 semaines en fin de 1ère année

Débouchés :

Le technicien supérieur études et économie de la construction peut exercer 4 types de missions :

- l'assistance économique à la maîtrise d'ouvrage publique ou privée
- la maîtrise d'œuvre
- les missions économiques dévolues aux entreprises
- l'assistance à expertise amiable et judiciaire.

La diversité des missions pouvant être assurées par le titulaire lui offre des débouchés professionnels très différents :

- Entreprises de construction
- Bureaux d'économistes de la construction
- Cabinets d'architecte ou bureaux d'ingénierie
- Administrations, collectivités territoriales
- Gestionnaire de patrimoines
- Cabinets d'expertises d'assurance
- Autres structures (fabricants, fournisseurs...)

Poursuites d'études :

Licences professionnelles, Masters, Ecoles d'ingénieur

Les + de la formation :

Nouvelle formation sur le territoire